



COVID-19 Plaine Commune Habitat met des logements à disposition des femmes victimes de violence

Le confinement n'aura pas les mêmes conséquences selon la situation des ménages. Parmi eux, les femmes et les enfants victimes de violences sont davantage exposés et isolés. Les interventions policières pour des violences conjugales ont augmenté de 36% depuis une semaine. Plaine Commune Habitat est engagé de longue date en faveur de cette cause et propose aujourd'hui la mise à disposition de logements d'urgence le temps du confinement.

En 2018, l'office signait la convention « Un toit pour elle », avec différents acteurs (la ville de Saint-Denis, l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, les associations Amicale du Nid et Sos Femmes 93), visant à favoriser l'accès au logement des femmes victimes de violences.

La même année, l'Office a proposé à l'ensemble de ses salariés un séminaire de sensibilisation pour l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences.

A l'heure du confinement, Plaine Commune Habitat entend apporter une réponse concrète aux urgences que peuvent engendrer les situations de huis-clos.

En partenariat avec l'association SOS Femmes 93, qui assurera l'orientation et l'accompagnement de ces femmes, des logements seront mis à disposition dans les tous prochains jours pour mettre ces femmes à l'abri le temps du confinement et jusqu'à l'été, le temps de la préparation de l'étape suivante. Le suivi des bénéficiaires, avant, pendant et après leur hébergement sera conduit par SOS Femmes 93.

D'autres acteurs locaux viendront en appui au dispositif, notamment sur les enjeux d'équipement des logements, parmi eux : le Réseau des régies de quartier de Plaine Commune (Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis et Pierrefitte-sur Seine), le réseau d'entreprises de Plaine Commune, Conforama, Made.com, Emmaüs et la fondation Vente Privée.

Pour Laurent RUSSIER, Président de Plaine Commune Habitat, « le confinement renforce l'isolement des femmes victimes de violences et les expose à une situation de grand danger. En tant que bailleur social, il nous faut prendre notre part de responsabilité aux côtés des associations spécialisées et locales et favoriser ainsi la mise à l'abri de ces femmes dont le quotidien est un enfer ».

Avec ce dispositif, Plaine Commune Habitat renforce son engagement en faveur de la protection des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Contact presse :

- Marine THOIREY 01 48 13 62 26 / 06 67 09 83 83 mthoirey@plainecommunehabitat.fr
- Adel AIT OULAHYAN 01 48 13 62 22 / 06 99 83 04 93 aitoulahyan@plainecommunehabitat.fr